

Ministère de la santé et de l'accès aux soins
Ministère des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes
Ministère du travail et de l'emploi

Arrêté du 13 décembre 2024 portant inscription par ordre de mérite sur le tableau d'avancement au grade de directeur du travail au titre de l'année 2025

NOR :

La ministre de la santé et de l'accès aux soins,
Le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes,
La ministre du travail et de l'emploi,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2003-770 du 20 août 2003 portant statut particulier du corps de l'inspection du travail modifié en dernier lieu par le décret n° 2022-1093 du 30 juillet 2022 ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 modifié relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 9 mars 2023 fixant les taux de promotion de grade dans les corps gérés par le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention et le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées pour les années 2023, 2024 et 2025

Vu les lignes directrices de gestion de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères sociaux ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont inscrits au tableau d'avancement par ordre de mérite au grade de directeur du travail au titre de l'année 2025 les directeurs adjoints du travail dont les noms suivent (par ordre de mérite) :

Classement	Nom usuel	Prénoms
1	CHRESTIA CABANNE	Virginie
2	OLIVIER	Anne
3	TOULLIEUX	Agnès
4	GIOUANOLI	Isabelle
5 EX AEQUO	LAUTONE	Agnès
5 EX AEQUO	MASCHERIN	Audrey
5 EX AEQUO	VASSEUX	Niklas
5 EX AEQUO	DEMORTIER	Marika
5 EX AEQUO	POUMAREDE	Nathalie

Classement	Nom usuel	Prénoms
5 EX AEQUO	AZARI	Alexandre
5 EX AEQUO	ROBINOT	Yohan
5 EX AEQUO	WURTZ	Laure
5 EX AEQUO	SEON	Virginie
5 EX AEQUO	BLANC	Nathalie
5 EX AEQUO	FERNANDEZ	Aurélia
5 EX AEQUO	VOLERY	Mélissa
5 EX AEQUO	FOCA	Marguerite
5 EX AEQUO	PIGOT	Jean-Noël
5 EX AEQUO	BAZIN	Virginie
5 EX AEQUO	QUEGUINER	Isabelle
5 EX AEQUO	GRIMA	Virginie
5 EX AEQUO	BEAUCARDET	Hélène
5 EX AEQUO	PONZEVERA	Jean
5 EX AEQUO	BOULANGEOT	Laurent
5 EX AEQUO	JUBIN	Laurence
5 EX AEQUO	LEBOULANGER	Pierre-Francois
5 EX AEQUO	ARTUSO	Paul
5 EX AEQUO	RENARD	Samuel
5 EX AEQUO	PINA	Laurent
5 EX AEQUO	CUNIN	Brigitte
5 EX AEQUO	LOUVIOT	Audrey
5 EX AEQUO	RUSSIUS	Manuel
5 EX AEQUO	FANIC	Nathalie
5 EX AEQUO	MOUELLE	Marc
5 EX AEQUO	LE QUER	Cécile
5 EX AEQUO	DEHOUCK	Alain
5 EX AEQUO	SAUVIAT	Béatrice
5 EX AEQUO	ARNOULT	Mathilde
5 EX AEQUO	DUSSAUCY	Alexandra
5 EX AEQUO	CLINCHAMPS	Vincent
5 EX AEQUO	PISARZ VAN DEN HEUVEL	Alexandra

Soit 66 % femmes et 34 % d'hommes susceptibles d'être promus pour 60 % de femmes et 40 % d'hommes promouvables.

Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle.

Fait le 13 décembre 2024,

Pour les ministres et par délégation :
La cheffe du Service du pilotage
et de la gestion des ressources humaines,
Fabienne BOUSSIN